

MAITRE.SSE DE CONFERENCES – TPCAU « AUEP »  
Réf. 2021-775193

**INTITULE DU POSTE** ENSA GRENOBLE\_MCF\_TPCAU\_2

**INTITULE LONG DU POSTE** Maitre.sse de conférences / Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine / Catégorie 2

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2022

**LOCALISATION DU POSTE**

<b>Région</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Département</b>	Isère
<b>Adresse</b>	60, avenue de Constantine, Grenoble

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement**

L'ENSAG a le souci de former des architectes compétents et capables d'esprit critique, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

L'école déploie sa nouvelle offre de formation depuis la rentrée 2021. Au-delà de l'offre LMD et de l'HMONP, elle propose des cursus pluridisciplinaires partenariaux : en SHS (parcours archi, urba, Sc Po), en art et design (Master Design), en ingénierie (partenariat archi/ingé, mastère TEET). Elle porte un DSA sur les architectures de terre.

L'ENSAG est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes depuis janvier 2020. Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques. Elle est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1, ainsi que d'amàco.

L'école en chiffres : 950 étudiants, 240 enseignants chercheurs et intervenants, 50 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche, une 50<sup>aine</sup> de doctorants, une 60<sup>aine</sup> d'accords internationaux

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école**

L'ENSAG, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important en France comme à l'étranger. Elle est repérée pour la vitalité et la qualité de la recherche qui y est conduite, ses domaines d'excellence et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à diverses échelles.

Elle accueille 3 équipes de recherche, membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes :

- Architecture Environnement & Cultures Constructives, équipe d'accueil porteuse du Labex éponyme, dont l'objectif est de participer à la théorisation de la « recherche par le projet » en s'appuyant sur des travaux organisés selon 7 axes thématiques : précédents et projet ; transitions et transformation ; territoires, construction sociale et matérialité ; établissements humains et milieux contraints ; habitats ; matériaux ; patrimoines.

- AAU\_Cresson, équipe grenobloise de l'UMR Ambiances Architectures Urbanité commune avec le site de Nantes et le CNRS, dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.

- Méthodes et Histoire de l'Architecture, équipe d'accueil, structurée autour de deux axes : l'histoire critique de l'architecture et

les outils et méthodes de la conception architecturale et urbaine.

L'école porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), et un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances ». L'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Labex AE&CC).

Au-delà de ces projets, l'école dispose d'une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés et confortant le financement de la recherche.

## **DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution**

### **Cadrage :**

L'ENSA Grenoble recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) dans le champ des théories et des pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU). Il.elle proposera des enseignements situant, pour les étudiant.e.s, les enjeux de cette conception dans les différents contextes et les différentes modalités de fabrication de la ville (du cœur des métropoles aux territoires "détendus", en passant par les « aires sous influence » et les « campagnes urbaines »).

Ce poste met l'accent sur la nécessité d'outiller les futur.e.s professionnel.le.s pour qu'ils.elles trouvent, consolident ou renouvellent leur rôle dans la fabrique de l'urbain. Il pointe la nécessité de leur transmettre la capacité :

- de comprendre, de concevoir et d'animer des politiques publiques ayant pour horizon la planification de la transition écologique, l'urbanisme de sobriété foncière, le renouvellement urbain et la revitalisation, l'accès au logement "de qualité" et la construction bas carbone ;
- d'agir dans des dynamiques territoriales et urbaines marquées par la recomposition des compétences publiques, au contact d'acteurs privés de plus en plus présents ;
- de contribuer au développement d'opérations d'aménagement dont les portages favorisent les logiques coopératives et les dynamiques de "foncier solidaire".

### **Charges pédagogiques :**

- En cycle licence, prendre en charge un atelier semestriel de projet en L2 ou L3
- En cycle licence, assurer l'initiation à l'analyse urbaine à travers les outils de la typo-morphologie
- En cycle master, prendre en charge un atelier semestriel de projet, dans le cadre du parcours « architecture, urbanisme et études politiques » (AUEP), en coordination avec l'équipe pédagogique issue des trois établissements porteurs de la formation (ENSAG, Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine, Sciences-Po Grenoble).

### **Participation au collectif :**

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- Les réflexions spécifiques au champ disciplinaire concerné, en collaboration active avec les autres champs
- Les réflexions en cours sur les thèmes stratégiques pour l'ENSAG: transition socio-écologique, transition numérique, apprentissage expérientiel, justice spatiale, interventions dans l'existant, médiation
- L'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- L'encadrement des rapports d'études
- La participation à l'encadrement de Projets de Fin d'Études
- Les jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle
- Les projets, instances et commissions de l'école
- Le rayonnement de l'école

## **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques**

**Liaisons hiérarchiques :** sous l'autorité de la Directrice

**Liaisons fonctionnelles :** avec l'ensemble de la communauté enseignante et scientifique, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

**Perspectives d'évolution :** selon filière et corps d'appartenance

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :** poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2022

*Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :*

*1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;*

*2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.*

## **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE**

### **Expériences et compétences souhaitées**

#### **Compétences :**

- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations environnementales et sociétales qui accompagnent notre entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de l'enseignement, de la recherche et de la pratique professionnelle
- Disposer d'une bonne connaissance de l'histoire, des courants de l'urbanisme et de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle
- Faire état d'une pensée de l'architecture à différentes échelles et d'une capacité à analyser l'évolution des logiques de l'action en lien avec les grands enjeux écologiques contemporains, comme la tension qu'introduit la satisfaction du besoin en logements toujours constant, voire croissant, et l'exigence de préservation maximale des sols vivants.
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et/ou expérientiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture de l'ENSAG
- Disposer d'une culture ouverte de l'architecture (écologiquement, culturellement, géographiquement, socialement, etc.) et d'une approche plurielle de la pratique du projet, de son histoire et de ses acteurs
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe aux disciplines et compétences plurielles. L'attention du/de la candidat.e est attirée sur le fait que les projets pédagogiques et de recherche devront être montés en étroite collaboration avec les ressources et les projets d'enseignement et de recherche déjà présents au sein de l'ENSAG en œuvrant à leur développement.
- Être sensible aux croisements des disciplines et des pratiques, notamment dans les relations entre recherche et pédagogie.
- Capacité à produire une réflexivité sur l'enseignement de la discipline en ENSA
- Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements

#### **Expérience :**

- Attester d'une expérience solide de l'enseignement
- Attester d'une expérience opérationnelle de conception urbaine et architecturale (du diagnostic territorial au projet architectural, en passant par la conception des documents d'urbanisme)

#### **Savoir-être :**

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants

### **2 - Rattachement scientifique**

L'enseignant(e)-chercheur(e) devra, avec ses propres productions, venir renforcer les travaux et les activités scientifiques d'une équipe de l'école. Il est souhaité qu'il/elle participe à l'animation de réseaux scientifiques habilités dont l'école est porteuse. Il/elle contribuera, avec ses collègues du même champ, mais aussi des autres champs, au renforcement des liens entre enseignement et recherche, en particulier sur le sujet des modalités de la production de la ville.

### **3 - Diplômes requis**

- Diplôme d'architecte
- Doctorat en projet ou en cours apprécié

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Autres informations

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Grenoble.

## CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

Personne à contacter

wozniak.m@grenoble.archi.fr

Autre personne à contacter

grandvoignet.p@grenoble.archi.fr